

Formation à la veille réglementaire sécurité environnement

OBJECTIFS :

- Connaître la structuration des textes applicables à l'entreprise (directive, loi, décret, norme, ...) pour optimiser les recherches
- Être capable de rechercher des textes applicables à l'entreprise
- Réaliser un bilan de conformité et établir un plan d'actions



PROGRAMME DE LA FORMATION

- Identifier les exigences légales applicables à l'entreprise/ organisme
- Connaître les sources d'informations
- Évaluer la conformité aux exigences réglementaires
- Définir un plan d'actions adapté

A QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

Toute personne en charge de veiller à la mise en œuvre des obligations légales en sécurité/ environnement dans l'entreprise/ organisme

PRE-REQUIS NECESSAIRE À LA FORMATION :

Pas de pré-requis à la formation

MODALITES D'ANIMATION ET MOYENS D'ENCADREMENT DE LA FORMATION :

Progression pédagogique par objectif
Méthode participative
Mise en situation avec exercices pratiques

ORGANISATION ET MODALITES DE DÉROULEMENT DE LA FORMATION :

- Salle de formation adaptée.
- Matériels divers pour réaliser les cas pratiques
- Une feuille de présence signée par ½ journée.

VALIDATION DES ACQUIS DE LA FORMATION :

- Évaluation par QCM
- Le stagiaire doit avoir suivi l'intégralité de la formation

ANIMATEUR DE LA FORMATION :

Formateur spécialisé dans la prévention des risques professionnels (IPRP) et dans les systèmes de management Qualité Sécurité Environnement et agréé par la DIRECCTE pour dispenser les formations des membres CST / CSE-CSSCT en matière de santé et sécurité au travail.

Durée : 1 jour, soit 07h00

En intra entreprise
10 stagiaires maximum par session
Tarif : nous consulter

Nous contacter